

Toulouse, jeudi 3 septembre 2020

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

TRANSFORMER LE PLAN DE RELANCE EN OCCITANIE

S'ajoutant aux différents plans sectoriels, le plan de relance pour la France présenté aujourd'hui et doté de 100 milliards doit permettre de répondre aux besoins de notre région et de notre pays.

En Occitanie où l'on cherchait il y a 6 mois à répondre aux emplois à pourvoir (13 000), c'est le retour de la précarité et du chômage en raison du retournement de l'industrie aéronautique pour une durée indéterminée (2, 3 ou 4 ans...), de l'effondrement de l'activité touristique et hôtelière, de la paralysie totale des activités culturelles, sportives et événementielles.

La viticulture avec le plan de soutien de l'État et de la Région peut corriger une situation difficile et s'en sortir.

Mais les conséquences de la covid restent une épreuve sanitaire, humaine, économique et sociale qui aggrave la situation des plus fragiles.

Le CESER travaillera la mise en œuvre des mesures avec les collectivités et l'État mais sera vigilant pour le respect des engagements et des contreparties pour la défense de l'emploi, la création de richesses nouvelles, la formation, l'insertion des jeunes diplômés.

Les milliards consacrés aux infrastructures des transports doivent permettre une déclinaison financière pour les projets portés et arbitrés en Occitanie. Il s'agit de la création de la société de projets pour les LGV, l'abondement du financement de la 3^{ème} ligne de métro à Toulouse et la réalisation de l'autoroute Toulouse-Castres.

La prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes doit aussi être une préoccupation partagée.

Un dialogue social renouvelé doit aussi émerger en région. Cela passe par une meilleure reconnaissance du CESER, de son engagement et de ses préconisations. C'est aujourd'hui l'assemblée qui regroupe la plus forte représentation d'acteurs économiques, sociaux et associatifs.

Le plan de relance comme les plans sectoriels doit faire l'objet d'un comité de suivi au plan national et régional pour être garant de la bonne utilisation de l'argent public en mettant en œuvre des évaluations nécessaires.

Le CESER prend acte de la création du poste de Haut-commissaire au plan et à la prospective et demandera à rencontrer François BAYROU pour lui parler de planification et de prospective territoriale en raison de notre belle expérience et de la place des CESER dans cette instance de réflexion.